

COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

PLAN GENERAL D'AFFECTATION

Plan de constatation de la nature forestière

plan n° 3

Approuvé par la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne dans sa séance du

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic : La Secrétaire :

Le Syndic : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil Communal de Belmont-sur-Lausanne dans sa séance du

Approuvé préalablement par le Département compétent Lausanne, le

Le Président : Le Secrétaire :

La Cheffe du Département :

Mis en vigueur le

Plan établi sur la base des données cadastrales et authentifié par :

Pierre BONJOUR, Ingénieur EPFL-SIA/géomètre officiel

Pully, août 2019

Echelle 1:2500

Pierre Bonjour, Ing. EPFL/géom. officiel
Chemin des Anciens-Moulins 2A
1009 Pully
021/729.80.75 pbonjour@vtx.ch

